



Le Mot de la Présidente

Nous voilà en 2012 pour une 9ème année de travail autour des enjeux du métier et de la professionnalisation de notre secteur d'activité.

Quelles sont les perspectives de la médiation en 2012 & quelles sont les questions de notre profession aujourd'hui ?

Je vous invite à partager votre vécu et vos idées lors de notre Assemblée Générale Annuelle le 27/02/2012 à 18h30 à Namur.

A cette occasion, n'hésitez pas à vous impliquer personnellement dans notre Union pour promouvoir et développer notre métier, que ce soit en proposant votre candidature dans notre Conseil de Directeurs ou en vous investissant dans notre « **Service aux membres** » ou « **Service Lobbying** ».

Que l'année 2012 soit fructueuse dans la réalisation de vos objectifs "médiateurs" et dans la création de synergies porteuses de changement.

Perspectives de la Médiation : questions du professionnel !

À l'appui de notre réflexion prenons l'article soumis à la réflexion des médiateurs sur la profession et les grandes lignes des perspectives de la CFM, inclus dans cette Newsletter. Invitation est faite à M. B. Castelain, Président de la Commission Fédérale de Médiation de participer à notre échange.

Conseil de Direction

Présidente TIMMERMANS Joëlle
Vice-Présidente DELBET-VARLET Anne-Sophie
Trésorier VAN DEN STEEN Hélène
Secrétaire X
Directeurs: HERMANS Sylvia- PIEL Ursule - PENA Célia – KURTOGLU Betul - VANDENHOECK Luc - GRAETZ Robert – LEPRINCE Nathalie - GENICOT Robert

Définition de la médiation

« La médiation est l'art de cultiver la paix sur le terrain des valeurs des attitudes et des comportements respectueux. La médiation est terre de philosophie, de dialogue et de compréhension. Elle favorise la confidentialité et renoue avec le partage des idées. Elle est fondée sur le principe de la liberté, de la justice et de la diplomatie. La médiation nous offre le fruit principal de la reconnaissance de l'autre. »

source: www.office-de-mediation.org

SOMMAIRE

- Le Mot de la Présidente
- Médiateur = Professionnel ?
- Commission Fédérale extrait de son rapport d'activités.
- Avantages de la Médiation
- Agenda



*« Lorsqu'il est libre,
l'esprit est naturellement serein,
de même que l'eau non agitée
est par nature limpide et claire »
proverbe tibétain.*

AG le 27 fév. de 18h30 à 22h

Hôtel de ville de Namur
Salle du Conseil (1^{er} étage)
entrée - rue du fer.

Prochains CD

CD le 27 fév. 2012 de 16 à 18h30.
Salle du Conseil à **Namur**

CD – 19 mars de 11 à 15h - **CEM**
Centre Européen de Médiation
119 rue H. des Monnaies - 1060 Bxl
(salle réunion)

CD – 16 avril de 11 à 15h - **CEM**
119 rue H. des Monnaies - 1060 Bxl



Paraît 3 fois par an
Janvier – Mai - Septembre





Médiateur = Professionnel ?

Voici un ensemble d'idées complémentaires, cumulatives et cohérentes non opposées ni contradictoires sur le sujet.

La notion de professionnalisation de la médiation est un débat à approfondir au sein de l'UBMP. Nous pouvons déjà avancer quelques idées. Répartissons en cinq domaines notre réflexion :

- Ce qui est propre à l'individu : le médiateur ;
- Ce qui est propre au groupe, à l'ensemble des médiateurs
- Ce qui est relatif aux usagers ;
- Ce qui est de l'aspect financier ;
- Ce qui représente des risques, des craintes, des objections ;

Nous mettons l'accent sur une pratique professionnelle de qualité, au service du public, comme on peut l'attendre d'une profession établie et reconnue par tous, utile aux individus et à la société. Professionnalisation, c'est rendre l'activité professionnelle.

1. Ce qui est propre à l'individu : le médiateur

Les médiateurs se sentent des professionnels et le travail qu'ils font est un travail de professionnel. C'est un métier : un ensemble de techniques, une fonction, un savoir et un art... et tout ceci est indispensable pour un travail bien fait et de qualité.

La médiation nécessite une formation qui permet l'acquisition de savoirs, savoir-faire, savoir-être. Une cohérence entre formations, formations continues... est nécessaire. Pour s'engager dans la formation de médiateur il faut des compétences préalables, des acquis, une expérience ...

Nombres de choses viennent du fond de l'individu -médiateur et peuvent se travailler dans les formations : aptitudes personnelles, qualités individuelles, savoir-être, savoir-faire. Il faut aussi de l'objectivité, neutralité et impartialité. Le médiateur doit aussi opérer un dépassement de soi : être inventif, créatif, utiliser son art. La médiation c'est penser et agir autrement.. Le médiateur doit être concret & efficace. Il travaille sur des objectifs précis. Il est responsable, doit prendre de la distance, avoir une pratique régulière, éviter les dérives.

2. Ce qui est propre au groupe, à l'ensemble des médiateurs.

Il s'agit d'une fonction spécifique dans la société ; au carrefour du psychosocial et du juridique. La médiation est utile à la société. La médiation doit reposer sur un groupe identitaire : c'est la reconnaissance par les pairs, les autres médiateurs mais aussi cela permet la représentation du groupe et la concertation entre médiateurs. Bien sûr les bases en sont l'Éthique, la Déontologie et un cadre de référence professionnel. Cela permet aussi de créer et de prolonger une mémoire historique et un pôle de recherche.

Les médiateurs accordent une valeur à leur statut fondé sur la reconnaissance d'un diplôme, une accréditation... une évaluation, mais aussi l'analyse de leur pratique, la supervision.

Les médiateurs reconnus par la société et les institutions offrent au public une lisibilité de leur « service ». Les médiateurs sont conscients de la nécessaire concertation entre partenaires et autres professionnels. Le médiateur doit pouvoir donner des garanties, acquérir une crédibilité, assumer une responsabilité collective, dans le cadre d'une autonomie et indépendance du groupe dans la société.

3. Ce qui est relatif aux usagers

La médiation est une prévention pour les usagers. Elle répond à la satisfaction des besoins de tous en donnant des garanties aux partenaires. Les médiateurs ont conscience de toutes les difficultés de travailler avec l'être humain. La médiation familiale par ex. est un accompagnement familial dont un des buts est de responsabiliser les parents.





4. Ce qui est de l'ordre de l'aspect financier

Les médiateurs doivent percevoir des moyens d'existence pour ce travail ; mais aussi cela peut être effectué de manière bénévole sans que celui-ci ne soit contraire au caractère « professionnel ». Dans ce sens des subventions permettant le fonctionnement des services de médiation sont nécessaires.

5. Cependant.....

- Attention de ne pas enfermer la médiation dans des modèles étroits, étriqués, déterminés à l'avance..... limitant la réflexion et la liberté d'agir. Ne rendons pas nos pratiques rigides.
- Attention à ne pas étouffer la création, abraser l'art du médiateur, perdre le sens de la médiation...
- Attention au contrôle social, à l'emprise des pouvoirs publics, de l'Etat afin de ne pas dénaturer la médiation ;
- Attention à la confusion possible du médiateur avec d'autres professions qui travaillent sur le même terrain ;

La médiation est au carrefour du social, du psychologique, du juridique... mais le médiateur, lui,... n'est pas au milieu de ce carrefour à ne pas savoir où aller. Il est clairement identifié comme n'étant pas un travailleur social, un psychologue ou un juriste : Il est **MEDIATEUR**.

C'est notre tâche à l'UBMP de travailler à cette identification particulière. Merci d'apporter votre point de vue, votre réflexion....
(Texte rédigé par H. van den Steen, médiatrice, professeur - inspiré de APMF – France)

« Oublie ton passé, qu'il soit simple ou composé et participe à ton présent pour qu'ensuite ton futur soit plus-que-parfait !? » Anonyme

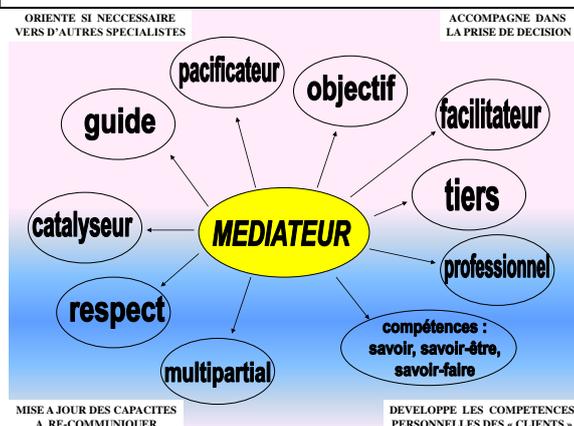
Dans son rapport d'activités, la **Commission Fédérale de Médiation (CFM)** met en évidence quelques unes de ses perspectives que nous reprenons volontiers dans les quelques lignes qui suivent :

« *Alors que nous avons qualifié notre loi de 2005 sur la médiation d'avant-gardiste, nous voici pourtant contraints de nous interroger, sur les adaptations à y apporter, en raison de l'intervention du législateur européen, il y a un peu plus de trois ans....*

Avancer, c'est garantir une qualité permanente des instances de formation, c'est aussi nous permettre de mieux nous identifier en assurant aux médiateurs une meilleure reconnaissance dans la cartographie, parfois un peu floue, des intercesseurs de tous ordres (médiateurs institutionnels et ombudsman), pourtant si souvent utiles, car faciliter le dialogue, dans la mondialisation de nos activités et l'information croissante qui contraint à des réactions toujours plus rapides et inscrites dans un binôme action-réaction, n'est pas chose aisée.

Le problème de l'identification de la médiation ne s'arrête évidemment pas à la visibilité du métier... mais, l'urgence porte maintenant sur le mode d'introduction de la médiation... Cette induction à la médiation, nous la devons aux acteurs juridiques, sociaux, commerciaux, familiaux, de tous ordres et à nos collaborations croisées.

Rapport d'activités de la Commission Fédérale de Médiation sept. 2011 – www.mediation.justice.be/



La médiation est une intervention "plurielle" permettant au médiateur formé aux divers styles de communication, à la connaissance de plusieurs modèles de médiation, de s'ajuster de façon plus appropriée aux besoins spécifiques de ses clients.

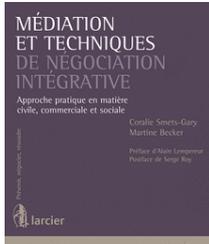
« Si vous avez confiance en vous-même, vous inspirerez confiance aux autres ; »

W. Van Goethe





QUELQUES LIVRES RECENTS

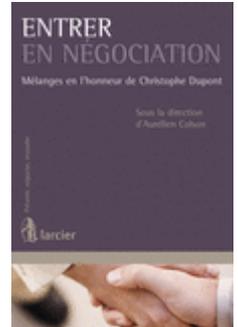


Médiation et techniques de négociation intégrative

Approche pratique en matière civile, commerciale et sociale

[Coralie Smets-Gary](#), [Martine Becker](#)

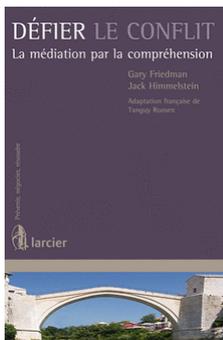
Une approche pratique du processus de médiation, intégrant les techniques de négociation raisonnée, tirée de dix ans d'expérience évolutive consacrée exclusivement à des médiations et à l'enseignement de ces matières.



Entrer en négociation

Mélanges en l'honneur de Christophe Dupont

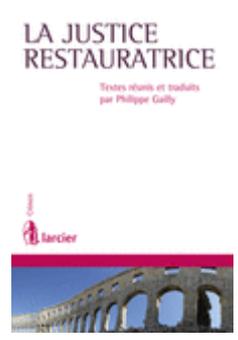
Le présent ouvrage est le reflet fidèle de ce que représentent Christophe Dupont et la négociation : à la fois un champ de recherche mais aussi une pratique au sein de l'entreprise, des relations sociales ou de la diplomatie



Défier le conflit : La médiation par la compréhension

[Gary Friedman](#), [Jack Himmelstein](#)

Description d'une méthode de médiation civile et commerciale fondée sur la compréhension au travers de cas réels de médiation. Comment aider les parties à résoudre leur conflit ensemble de manière durable ?



La justice restauratrice

Cet ouvrage contient la version française de textes clés relatifs à la justice restauratrice, mouvement d'origine anglo-saxonne proposant une philosophie constructive en vue de réorienter la réaction à la délinquance et se développant en Europe.

*La Médiation est possible dans tous les domaines de la vie (familiale, scolaire, quartier, l'entreprise, le commerce....).
Elle peut s'effectuer de manière conventionnelle ou judiciaire.
Les accords pris peuvent être entérinés / homologués par le tribunal compétant.*

Avantages de la Médiation

- La Médiation en appelle à la responsabilité personnelle et la liberté de consentement de chaque partie;
- Les parties définissent les modalités de la Médiation, avec le Médiateur auquel elles confient la responsabilité de la garantie de son bon déroulement;
- Elle s'adapte aux différents contextes;
- Elle est un huis-clos: un processus confidentiel auquel les parties et le Médiateur s'engagent;
- Elle est économique, en temps et en argent: moins coûteuse et aléatoire qu'un rapport de force ou une procédure judiciaire;
- Elle s'inscrit dans la réalité relationnelle: prise en compte du caractère durable ou non durable des relations entre les parties;
- Elle intègre la réflexion et la créativité de chacun, ouvre à un esprit de contribution pour la résolution des différends et des problèmes;
- Elle a des avantages qui dépassent la situation en cause: permet d'examiner les aspects d'un différend et d'anticiper les risques inhérents à la mise en œuvre de l'accord;
- Elle va de la qualité relationnelle à la négociation: intègre un processus créatif;
- Elle va jusqu'à la conclusion d'un accord;
- Le Médiateur présente des garanties professionnelles.

Sources : médiation de voisinage / Namur

